

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2014-2015)
LE 9 SEPTEMBRE 2014**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2014 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Suzanne Gaudette (8)
Margot Pagé (17)
Sophia Plante (16)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Chantal Veilleux (9)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)
Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alain Lemieux (21)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIT ABSENT :

M^{mes} Suzanne Tremblay (6), Chantal Zaccour (20)
M. Guy-Paul Beauchemin (22)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Alexandre Guérin, enseignant à l'école Pierre-Bédard, est représentant des enseignants à l'école Pierre-Bédard. Il vient informer le conseil des commissaires de la situation qui s'est vécue à la rentrée relativement à la disponibilité des horaires. Il demande de s'assurer que ça ne se reproduise plus.

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, donne des informations à ce sujet.

C.C.-3782-09-14 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2014
- 06.02 Dérogation aux délégations de pouvoirs à la directrice générale (en cas d'urgence) durant la période des élections scolaires
- 06.03 Rapport du comité d'appréciation de la directrice générale
- 06.04 Révision des bassins géographiques
 - 06.04.01 Annulation du processus de consultation des bassins géographiques des écoles primaires de Saint-Mathieu et Saint-Philippe
 - 06.04.02 Annulation du processus de consultation des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay
- 06.05 Masse salariale du conseil des commissaires – Dénonciation
- 06.06 Masse salariale du conseil des commissaires – Modification
- 06.07 Litige – Fabrique de St-Rémi - Information
- 06.08 Demande de révision de décision/Demande d'expulsion
- 06.09 Mandat de la présidente – Entité anciennement connue sous le vocable RCSM (Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie) **(Ajout)**

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

- 07.01 Projet de calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2015-2016 – Projet à autoriser pour la consultation

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 09.01 Plan de redressement

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coups de cœur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Avis au personnel de la CSDGS – Élections scolaires du 2 novembre 2014

18.02 Résolution (protocole d'entente) – Ville de Sainte-Catherine

18.03 Lettre MELS – Reddition de comptes convention de partenariat

18.04 Formation sur les règles de financement par le DGEQ/Élections scolaires du 2 novembre 2014

18.05 Rencontre du mercredi 3 septembre 2014 – Comité de travail réunissant les commissions scolaires des Grandes Seigneuries, Marguerite-Bourgeoys et Marie-Victorin
(Ajout)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3783-09-14

HUIS CLOS

À 19 h 50,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3784-09-14

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.08 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION – RECOMMANDATION – ÉLÈVE PORTANT LA FICHE N° 5582036

Madame Suzanne Gaudette, membre du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision, présente le dossier. Des recommandations sont soumises au conseil des commissaires.

CONSIDÉRANT les éléments présentés par le parent et par la direction de l'école;

CONSIDÉRANT les besoins et les capacités identifiés de l'élève dont le numéro de fiche est 5582036.

C.C.-3785-09-14R

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de confirmer le classement de la direction d'établissement tel que l'élève portant la fiche n° 5582036 soit scolarisé à l'école des Timoniers dans un groupe adapté de développement pédagogique (GADP).

Monsieur Éric Allard, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 3 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE: 16 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

REJETÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-3786-09-14

En conséquence, l'élève portant la fiche n° 5582036 bénéficiera d'une entente et sera scolarisé à l'école Vanguard.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-3787-09-14

AJOURNEMENT

À 21 h 05,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée pendant cinq minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3788-09-14

LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

À 21 h 10,

Il est proposé par Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit reprise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. MRC – Entente Recyclage – Addenda – Ville de La Prairie

En suivi.

2. Révision des règles administratives en lien avec la Politique de recouvrement des créances

En suivi.

3. Édition des documents numérisés déposés aux séances du conseil des commissaires

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, donne des informations.

Les documents doivent être sauvegardés en format .pdf et non scannés.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, donne de l'information sur les fournitures vendues par les établissements.

4. Rencontre avec l'organisation du Midget AAA

Une rencontre sera organisée avec l'organisation du Midget AAA.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3789-09-14

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AOÛT 2014

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Deschênes, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2014.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2014 soit adopté avec les modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3790-09-14

06.02 DÉROGATION AUX DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (EN CAS D'URGENCE) DURANT LA PÉRIODE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la directrice générale soit mandatée pour octroyer des contrats durant la période des élections scolaires, soit du 27 septembre 2014 au 2 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.04 RÉVISION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

C.C.-3791-09-14

06.04.01 ANNULATION DU PROCESSUS DE CONSULTATION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE SAINT-MATHIEU ET SAINT-PHILIPPE

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries n'a pas reçu de confirmation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au sujet de notre demande de construction d'une école pour les municipalités de Saint-Mathieu et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT que ce délai de réponse fait en sorte que cette construction ne pourrait être prête pour la rentrée scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'obligation de revoir les bassins géographiques en tenant compte du portrait le plus réaliste possible de la clientèle des écoles primaires de Saint-Mathieu et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT l'éventualité où nous obtenions l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant une construction pour une

école pour les municipalités de Saint-Mathieu et Saint-Philippe, un nouvel échéancier sera déposé afin de démarrer une consultation.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'annuler l'échéancier de consultation précédemment adopté à la séance ordinaire du conseil des commissaires du 13 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3792-09-14

06.04.02 ANNULATION DU PROCESSUS DE CONSULTATION DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE CHÂTEAUGUAY

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries n'a pas reçu de confirmation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au sujet de notre demande d'agrandissement de l'école Marc-André-Fortier;

CONSIDÉRANT que ce délai de réponse fait en sorte que cet ajout d'espace ne pourrait être prêt pour la rentrée scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'obligation de revoir les bassins géographiques en tenant compte du portrait le plus réaliste possible de la clientèle des écoles primaires de Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'éventualité où nous obtenions l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant l'agrandissement de l'école Marc-André-Fortier, un nouvel échéancier sera déposé afin de démarrer une consultation.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Richard Pilote commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire,

d'annuler l'échéancier de consultation précédemment adopté à la séance ordinaire du conseil des commissaires du 13 mai 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3793-09-14

06.05 MASSE SALARIALE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉNONCIATION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le nouveau Décret 707-2014 du 16 juillet 2014;

CONSIDÉRANT les conditions d'exercices qui y sont rattachées;

CONSIDÉRANT l'écart entre la masse salariale du nouveau décret et l'ancien décret (Décret 836-2000);

CONSIDÉRANT que les commissaires présentement en poste le sont, sauf exception, depuis novembre 2007 et que, de ce seul fait, le gouvernement a déjà fait des économies sur le dos des élus scolaires en ne tenant pas d'élections scolaires, tel qu'il se devait en novembre 2011;

CONSIDÉRANT l'importance du travail que font les commissaires scolaires en assurant l'administration des commissions scolaires comportant des budgets souvent plus importants que ceux de plusieurs municipalités ;

CONSIDÉRANT que les commissaires scolaires sont déjà les élus les moins bien rémunérés avec une moyenne salariale de 4 200 \$;

CONSIDÉRANT que l'application rétroactive de ce décret démontre un manque de considération puisqu'il modifie les conditions salariales des commissaires en cours de mandat.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,
de dénoncer ces compressions salariales importantes imposées au conseil des commissaires par le Gouvernement du Québec ;
de transmettre la présente résolution aux députés locaux;
de transmettre la présente résolution aux autres commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3794-09-14

06.06 MASSE SALARIALE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – MODIFICATION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la fin du mandat des membres du conseil des commissaires en novembre 2014;

CONSIDÉRANT l'application du nouveau décret (Décret 707-2014) du 16 juillet 2014;

CONSIDÉRANT la diminution de la masse salariale du conseil des commissaires, et ce, en application du nouveau décret du 16 juillet 2014;

CONSIDÉRANT l'écart entre l'ancien décret (Décret 836-2000) et le nouveau décret qui est approximativement de 6,5 %.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires absorbent, à parts égales, cette réduction dans leur masse salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3795-09-14

06.09 MANDAT DE LA PRÉSIDENTE – ENTITÉ ANCIENNEMENT CONNUE SOUS LE VOCABLE RCSM (REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA MONTÉRÉGIE)

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les surplus existants dans l'enveloppe de concertation régionale;

CONSIDÉRANT que l'entité anciennement connue sous le vocable RCSM (Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie) a décidé unilatéralement de modifier ses statuts afin d'exclure toute commission scolaire qui n'est pas membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

de mandater la présidente afin d'obtenir la part des sommes faisant partie du surplus cumulé détenue par l'entité anciennement connue sous le vocable RCSM (Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3796-09-14

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

07.01 PROJET DE CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2015-2016 – PROJET À AUTORISER POUR LA CONSULTATION

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'autoriser le projet de calendrier scolaire 2015-2016 de la formation générale des jeunes pour la consultation prévue du 10 septembre 2014 au 9 décembre 2014, tel que déposé sous la cote 07.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

À 21 h 45, Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, quitte son siège.

C.C.-3797-09-14

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 PLAN DE REDRESSEMENT

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT qu'à l'analyse des règles budgétaires et des paramètres de financement pour l'année scolaire 2014-2015, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a fait face à des manques à gagner de plus de 8 millions de dollars;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, lors de l'élaboration du budget initial, a pris des mesures pour limiter le déficit de l'année scolaire en cours, à 2 229 554 \$;

CONSIDÉRANT que lesdites mesures d'équilibre prises au budget initial totalisent 5 350 889 \$;

CONSIDÉRANT que plusieurs dépenses et pertes de revenus incluses au budget 2014-2015 sont non récurrentes aux années subséquentes: élections scolaires,

retard dans le calendrier de taxation et réajustement des allocations consenties aux établissements en fonction des diminutions des subventions reçues en provenance du gouvernement;

CONSIDÉRANT que le plan de retour à l'équilibre a été établi avec les revenus qui prévalent pour la présente année et que toute diminution de ces revenus aura un impact sur l'équilibre budgétaire des années à venir.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

que le plan de retour à l'équilibre budgétaire déposé sous la cote 09.01a soit adopté et transmis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUP DE CŒUR DE MADAME CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, COMMISSAIRE

École Pierre-Bédard : pour le document remis aux élèves et toute l'information « Mode d'emploi » de l'école.

École Sainte-Clotilde : pour l'assemblée générale, maternelle 5 ans, les anciens de la maternelle 4 ans.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne les sujets suivants :

- ❖ Article dans le journal La Presse relativement aux frais de surveillance du midi.
- ❖ Compte rendu de la rencontre entre les trois commissions scolaires : Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et Commission scolaire Marie-Victorin.
- ❖ Directeur général des élections du Québec (DGEQ)/Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)/Élections scolaires du 2 novembre 2014

Monsieur Alban Synnott, commissaire, tient à remercier les directions de service et la Direction générale pour leur support durant les années où il a été commissaire.

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, tient à remercier les cadres pour tout leur travail durant ce mandat.

C.C.-3798-09-14

REMERCIEMENTS AUX DIRECTIONS DE SERVICE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

que des remerciements soient adressés aux directions de service de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, termine en remerciant les commissaires et toute l'administration.

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, salue les commissaires en cette fin de mandat et les remercie.

Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, remercie toute l'équipe pour la confiance.

Les membres du conseil des commissaires remercient Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, et lui adressent des applaudissements.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 AVIS AU PERSONNEL DE LA CSDGS – ÉLECTIONS SCOLAIRES DU 2 NOVEMBRE 2014

18.02 RÉOLUTION (PROTOCOLE D'ENTENTE) – VILLE DE SAINTE-CATHERINE

18.03 LETTRE MELS – REDDITION DE COMPTES CONVENTION DE PARTENARIAT

18.04 FORMATION SUR LES RÈGLES DE FINANCEMENT PAR LE DGEQ/ÉLECTIONS SCOLAIRES DU 2 NOVEMBRE 2014

18.05 RENCONTRE DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2014 – COMITÉ DE TRAVAIL RÉUNISSANT LES COMMISSIONS SCOLAIRES DES GRANDES-SEIGNEURIES, MARGUERITE-BOURGEOYS ET MARIE-VICTORIN

C.C.-3799-09-14

HUIS CLOS

À 22 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théôret, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3800-09-14

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 22 h 50,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3801-09-14

06.03 RAPPORT DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 2013-2014

Grande satisfaction du travail de Madame Michelle Fournier, directrice générale.

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel de la directrice générale – Bilan de l'année 2013-2014 et perspectives 2014-2015 et l'analyse de ce rapport par le comité d'appréciation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophia Plante, commissaire,

d'accepter les constats présentés par le comité d'appréciation suite à la rencontre du 8 septembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3802-09-14

06.07 LITIGE – FABRIQUE DE ST-RÉMI – INFORMATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

de mandater la Direction générale afin de tenter de régler hors cour ce litige.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3803-09-14

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 23 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
C:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2014-2015\2. 9 septembre 2014 - 1310-015.doc